

CHAMPIONNAT GRAND EST 2024 Open
Cup series
2ème Manche De La Coupe De France ELITE 2024
18-20 mai 2024
Gravière du Fort



LA GRAVIÈRE DU FORT
BASE FÉDÉRALE
DE LA RÉGION EST DE LA
FÉDÉRATION FRANÇAISE
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS



plongée
nature
& sports
subaquatiques
FFESSM
GRAND EST
ORIENTATION SUBAQUATIQUE



PROGRAMME DU CHAMPIONNAT DE L'EST OPEN
2024

2^{ÈME} MANCHE DE LA COUPE DE FRANCE
SÉLECTIF POUR ÉQUIPE DE FRANCE ÉLITE
(CUP SÉRIES)

Profondeur : 4-38m
Visibilité : 3-10m
Température : 17 à 20°
Courant : nul

SAMEDI 18 MAI

8h00 Accueil des concurrents
Inscriptions
Entraînement
9h00 Relevé Caps et Distances de l'épreuve 5p PMT et étoile
Réunion des chefs d'équipes
10h-12h Entraînement
11h00 Réunion des Chefs d'équipe
13h30 Épreuve 5p jeunes et plongeurs
15H00 Etoile (Cup Series)
17H00 Remises des prix JEUNES et Etoile

DIMANCHE 19 MAI

09h30 Épreuve course en M
11h30 Remise course en M
12h00 Repas
14h00 Épreuve Monk

Lundi 20 MAI (Pentecôte)

09h00 Parallèle mixte Nap/OS
11h30 remise des prix Monk, Parallèle

CONDITIONS DE PARTICIPATION POUR L'ORIENTATION ENFANTS/JEUNES

Avoir une aptitude à nager au moins 400 mètres en PMT.

Avoir une autorisation parentale annuelle.

Visite médicale : la présentation d'un certificat médical de non contre indication à la nage avec palme ou à l'orientation sub, délivré par un médecin fédéral, un médecin spécialisé tel que défini dans l'annexe 1 du règlement médical fédéral ou médecin du sport.

CONDITIONS DE PARTICIPATION POUR L'ORIENTATION EN BOUTEILLE "ÉLITE"

Être titulaire du niveau 1 de plongée ou de la qualification technique pour l'orientation subaquatique.

Avoir une autorisation parentale annuelle pour les mineurs.

Visite médicale à jour selon la réglementation fédérale en vigueur.

- Licence 2024
- Assurance loisir 1 minimum ou équivalent
- **Rappel important : le numéro de bouée vertical ou le nom apposé sur les flancs de la bouée pour la catégorie élite est obligatoire**
- L'inscription est de 20 € par compétiteur de la catégorie Élite (10€ pour les-18 ans, 5€ catégorie PMT).

Informations complémentaires

1. Les épreuves élites sont régies par le règlement CMAS
2. Les épreuves enfants/jeunes et parallèle mixte sont régies par le règlement CNOS
3. Le gonflage est assuré par les personnes habilitées
4. La bouteille doit être soit en DIN ou étrier à jour de service des mines et tiv, les compétiteurs sont responsables du bon état de leur matériel.
5. Frais de réclamation 80€

Dans le cadre du label ECOSUB :

- **Savon bio obligatoire pour enfiler les combinaisons et palmes, fournit par l'organisation,**
- **Bac pour rincer le masque obligatoire mis à disposition**
- **Adopteunepoubelle.com**
- **Utilisez vos gobelets rigides**

Inscriptions :

Payement en ligne au plus tard 24h avant l'inscription

FR76 1027 8010 8300 0208 1940 604 BIC CMCIFR2A FFESSM CRGE

Section Orientation

Les fiches d'inscription ainsi que les certificats médicaux sont à envoyer 48h à l'avance (pour ceux qui n'ont pas participer à la première manche du mois d'octobre)

A : serge.zaepfel@evc.net

Accès à la Gravière du Fort :

**La Gravière du Fort
impasse de la gravière
(rue de Lingolsheim)
67810 HOLTZHEIM**

Sortie 7 Aéroport/Entzheim sur A35 tout droit direction Holtzheim puis au rond point 1^{ère} à droite
l'entrée de la gravière se trouvera sur votre droite après environ 200mètres.

GPS

- latitude 48°33'23.25"N
- longitude 7°39'54.07"E

Hotels :

Voir sur internet

L'hotel de Holtzeim est complet

➤ **Camping**

➤ <https://www.camping-strasbourg.com/>

Règles sur la base :



COMMISSION REGIONALE D'ORIENTATION SUBAQUATIQUE EST

FICHE D'INSCRIPTION

18/20 MAI 2024

Nom et adresse du club :

Chef d'Equipe :

Certifie que les concurrents inscrits ci-dessous sont au moins titulaires du niveau fédéral 1 ou titulaire de la qualification technique à la pratique de l'orientation, possèdent la licence FFESSM avec assurance individuelle complémentaire Loisir 1 minimum ou équivalent, une autorisation parentale pour les mineurs ainsi qu'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport de compétition.

Attention inscriptions dans l'ordre des départs.

PMT **Élite**

DAMES

	NOM et Prénom	née le	n° licence	n° bouée
1
2
3
4
5

HOMMES

	NOM et Prénom	né le	n° licence	n° bouée
1
2
3
4
5

A envoyer à serge.zaepfel@evc.net avec les certificats médicaux 48 heures avant la compétition

Autorisation parentale ou tutélaire

Je soussigné (nom, prénom) :

Agissant en qualité de* : Père Mère Tuteur

Autorise (nom, prénom) :

A pratiquer l'activité : Orientation Subaquatique

A participer à la manifestation suivante :

Interclub Coupe de France Championnat de France
Stage France

Coupe du Monde Championnat d'Europe

Dates de la manifestation : 18 au 20 mai 2024

Personne à prévenir :

 :

J'autorise en outre M., à prendre, en cas d'urgence, les mesures nécessaires à la santé de l'enfant :.....
(Hospitalisation, opération...).

Fait à

Le

Signature :

**AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE REPRÉSENTATION DE
PHOTOGRAPHIES POUR UNE PERSONNE MINEURE**

Nous, soussignés :

Demeurant à.....

..... autorisons la Commission Nationale
d’Orientation Subaquatique à utiliser les photographies prises pendant la saison 2024 de l’enfant mineur

..... Demeurant

....., dont nous sommes les
représentants légaux.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l’image et au droit au nom, nous autorisons la Commission Nationale d’Orientation Subaquatique à fixer, reproduire, communiquer et modifier par tout moyen technique existant ou à venir les photographies réalisées dans le cadre de la présente autorisation, en partie ou en totalité.

Les photographies pourront être exploitées sur les supports et territoires géographiques Suivants :

- site(s) web : <https://orientationsub.ffessm.fr/>, facebook “orientation sub”, les sites internet des codeps et Corep EST de la FFESSM
- autres publications : **Subaqua, ou journaux**

Le *Photographe* bénéficiaire de la présente autorisation s’interdit expressément de procéder à une exploitation de ces photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du *Modèle*, ou toute autre exploitation préjudiciable, et d’utiliser ces photographies sur tout support et dans tout contexte à caractère pornographique, raciste ou xénophobe.

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de ces photographies ne devront en aucun cas porter atteinte à la réputation ou à la vie privée du *Modèle* et devront respecter son anonymat.

Les droits de reproduction et de représentation visés au présent contrat sont cédés selon les conditions suivantes :

Cette autorisation est valable pour une durée de 1 ans à partir de la date de signature et sera prorogée par tacite reconduction par période de 1 année.

Les *Représentants légaux* reconnaissent par ailleurs que le *Modèle* n'est lié à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de son image ou de son nom.

Fait de bonne foi en double exemplaire à le ...

Les Représentants légaux

RIEFFEL Laurent
Président de la Commission

**AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE REPRÉSENTATION DE
PHOTOGRAPHIES POUR UNE PERSONNE ADULTE**

Je soussigné(e)

Demeurant à.....

..... autorise la Commission National
d'Orientation Subaquatique à utiliser les photographies prises pendant la saison 2024

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, nous autorisons la Commission Nationale d'Orientation Subaquatique à fixer, reproduire, communiquer et modifier par tout moyen technique existante ou à venir les photographies réalisées dans le cadre de la présente autorisation, en partie ou en totalité.

Les photographies pourront être exploitées sur les supports et territoires géographiques Suivants :

- site(s) web : <https://orientationsub.ffessm.fr/>, facebook "orientation sub"
, les sites internet des Codeps et Corep EST de la FFESSM
- autres publications : **Subaqua, ou journaux**

Le *Photographe* bénéficiaire de la présente autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation de ces photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du *Modèle*, ou toute autre exploitation préjudiciable, et d'utiliser ces photographies sur tout support et dans tout contexte à caractère pornographique, raciste ou xénophobe.

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de ces photographies ne devront en aucun cas porter atteinte à la réputation ou à la vie privée du *Modèle* et devront respecter son anonymat.

Les droits de reproduction et de représentation visés au présent contrat sont cédés selon les conditions suivantes :

Cette autorisation est valable pour une durée de 1 ans à partir de la date de signature et sera prorogée par tacite reconduction par période de 1 année.

Les *Représentants légaux* reconnaissent par ailleurs que le *Modèle* n'est lié à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de son image ou de son nom.

Fait de bonne foi en double exemplaire à le ...

Le représentant légal

RIEFFEL Laurent
Président de la Commission